



INFO REAU



Visite du Musée SAFRAN

Page 4



Cérémonie du 11 novembre

Page 12



Création d'un nouveau parking

Page 6



Visite d'une usine de compostage

Page 8



Spectacle de Noël

Page 5

SOMMAIRE

Scolaire Page 4

- Transport
- Représentation théâtrale SICTOM
- Visite du Musée SAFRAN
- Spectacle de Noël

Travaux Page 6

- Vitesse à Villaroche
- Création de parking Impasse de la forge
- Travaux d'enfouissement de réseaux
- Circulation sur la route d'ourdy

Environnement / Urbanisme Page 8

- Visite d'une plateforme de compostage
- Vandalisme
- Sècheresse

Social Page 10

- Repas des anciens
- Bons de combustible
- Bons de Noël

Culturel Page 11

- Loisirs – Multi-jeux
- Cérémonie du 11 novembre
- Comité des Fêtes
- Vie associative

Divers Page 13

- Loto du château du Plessis Picard
- Inauguration de la fabrique des macarons de Réau
- Solidarité
- CPAM
- Consignes de sécurité

A NOTER

LES MACARONS FONDANTS DE REAU FÊTENT LEUR 40 ANS !

Pour l'occasion, l'entreprise organise sa 1^{ère} vente à la fabrique de REAU du 20 au 23 décembre 2008 de 10 h à 18 h et le 24 décembre 2008 de 9 h à 13 h.



*Macarons de Réau - 14.16, rue Frédéric Sarazin
77550 Réau - Tél. 01.64.88.56.29
E-mail : macarons.de.reau@wanadoo.fr*

COLLECTE DES VÉGÉTAUX

La collecte des déchets végétaux s'interrompt à partir du 15 décembre 2008 et reprendra le 18 mars 2009.

Pour vos sapins de Noël, vous pouvez les conserver et les apporter le 11 janvier 2009 à la salle des fêtes. Ils seront brûlés lors de l'après-midi galette.

RAPPEL SUR LA COLLECTES DES DÉCHETS

Pour plus de sécurité et d'hygiène, vous devez sortir les bacs le plus tard possible (après 20 heures) pour la collecte du lendemain.

MAIRIE

2 Route de Villaroche

77550 REAU

☎ 01.60.60.85.55

📠 01.60.60.26.48

✉ mairie.de.reau@wanadoo.fr

Ouverture du secrétariat au public :

Lundi } de 11h00 à 12h00

Mardi } et

Jeudi } de 14h30 à 18h00

Vendredi de 11h00 à 12h00

Fermé le Mercredi toute la journée



Mot du Maire

Cher(e)s Concitoyen(ne)s, cher(e)s ami(e)s,

En cette époque de difficultés économiques qui pèsent sur les familles déjà les plus fragilisées, surtout à quelques semaines des fêtes de fin d'année, je souhaite lancer un appel solennel à la solidarité et au partage.

Vous avez, dans votre entourage immédiat, un enfant qui n'aura pas de jouet à Noël. Vous connaissez une personne âgée qui restera seule pour les fêtes. Vous côtoyez chaque jour un voisin quelque peu réservé voire bourru, alors c'est le moment de faire exploser les barrières d'une vie étriquée et centrée uniquement sur soi et les siens.

Pour ce faire, je vous invite à aller frapper à la porte de votre voisin, offrir un jouet à un enfant qui n'est pas le vôtre, embrasser une grand-mère ou un grand-père un peu isolé ou donner le bonjour à votre voisin acariâtre.

C'est à ce prix, que nous pouvons nous rendre digne de notre vie en société où les valeurs de solidarité, d'échange et d'empathie sont les seules à prévaloir dans une communauté villageoise comme la nôtre.

Beaucoup d'entre nous ont d'ailleurs répondu présents pour le loto du 6 décembre dernier dévolu au Téléthon qui a rapporté 762 €. La somme est certes modeste mais c'est une première expérience et nous souhaitons faire bien mieux, grâce à vous, l'année prochaine.

Si 2008 a été l'année du changement, 2009 sera l'année du renouveau. La municipalité, en accord avec vous, va lancer un grand projet de refondation urbanistique du centre bourg de Réau. Ce projet sera long à mettre en place car nous n'avons pas le droit de nous tromper. Une place de village retrouvée sera un héritage, laissé à nos enfants qui se doit d'être irréprochable.

2009 verra également la fin d'une polémique sur le nom des habitants de Réau. Ce fut une des premières questions que j'ai posé lors de mon arrivée dans ce village que je trouvais si charmant. Les réponses furent évasives parfois contradictoires. Je vous propose d'adresser à la Mairie vos propositions ou les résultats de vos recherches et je vous invite à en discuter en réunion publique en février prochain.

Dans l'attente d'avoir le plaisir de vous rencontrer sur ce sujet, je vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année et une très bonne année 2009.

Le Maire

Michel ROGER

TRANSPORT

Comme vous avez pu le constater le 14 novembre 2008, nous avons une fois de plus modifié les horaires de transport.

Ce changement était nécessaire car les horaires indiqués n'étaient pas respectés.

Après une mise au point avec le transporteur, il semble que ces nouveaux horaires soient plus à même de satisfaire tout le monde.

En cas de problème, nous vous remercions de bien vouloir contacter directement la mairie.

Nous vous remercions de votre compréhension.

REPRÉSENTATION THÉÂTRALE

La classe de CE2 est allée au SICTOM de Sénart voir une représentation théâtrale sur le thème du tri des déchets au conservatoire de musique à NANDY.



VISITE DU MUSÉE SAFRAN

Les élèves de CE2, CM1 et CM2 sont allés au Musée SAFRAN voir l'exposition réalisée dans le cadre du 90^{ème} anniversaire de l'armistice de 1918, qui avait pour thème « les As de la Première Guerre Mondiale ».

Cette exposition rappelle les grandes étapes du développement de l'aviation ainsi que les progrès fulgurants réalisés pendant cette période.

Cette visite guidée a été très appréciée des enfants.



SPECTACLE DE NOËL

Le vendredi 12 décembre 2008 à 19 heures, les élèves de l'école ont fait leur représentation devant tous les parents au Musée SAFRAN.

Comme à l'accoutumée, ils ont écrit, mis en scène, dansé et chorégraphié un spectacle ayant pour thème les

Comédies Musicales



VITESSE À VILLAROCHE

Dans le dernier info réau, la Municipalité vous informait qu'elle avait sollicité les conseils de la DDE pour remédier aux problèmes liés à la vitesse. C'est chose faite.

Nous avons reçu en mairie une étude proposant différentes possibilités : écluse, passage surélevé, ralentisseur, dos d'âne...

Cette étude a été réalisée avec un respect absolu de la réglementation. Il ne va pas sans dire que le coût total envisagé pour la réalisation de ces travaux est élevé.

Pour sa part, le Conseil Général octroie une aide financière aux communes dans le cadre des amendes de police, permettant ainsi de faire face aux coûts des travaux concernant l'amélioration de la sécurité routière.

Dans ce but, la commune a déposé un dossier au Conseil Général, et les travaux devraient être inscrits au budget 2009.

IMPASSE DE LA FORGE

Début novembre, des travaux ont été effectués par la société RTP pour réaliser un parking de 10 places en vue de résoudre les problèmes de stationnement et faciliter les demi-tours.

AVANT



APRÈS



Un petit rappel à tous concernant le code de la route. Il est strictement interdit de stationner sur un emplacement où figure une croix.

Nous vous remercions de bien vouloir respecter les zones de stationnement.

TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT DE RÉSEAUX

Des travaux d'enfouissement des réseaux France télécom, basse tension et éclairage public sont prévus pour 2009 :

- Rue d'Ourdy : seconde tranche jusqu'à la sortie du bourg courant mai 2009
- Rue de Cramayel : courant octobre 2009



CIRCULATION SUR LA ROUTE D'OURDY

La route d'OURDY est un axe de circulation relativement dangereux pour les piétons et cyclistes.

La nouvelle municipalité réfléchit à différentes possibilités afin de solutionner ce problème.

1/ Les élus ont demandé au SAN de SENART de bien vouloir prendre en charge la prolongation de la « voie de circulation douce », nouvellement créée entre le pont du TGV et le rond point d'Auchan, jusqu'à l'entrée du Bourg de REAU. Cette prolongation serait alors réalisée le long de la route d'OURDY. S'il semble que, sur le principe, le SAN ne soit pas opposé au projet, la réalisation soulève quelques problèmes techniques :

- Elargissement du pont au dessus de la ligne SNCF pour permettre d'accueillir la voie douce
- Pas suffisamment de largeur en entrée du bourg

2/ Il est de plus en plus probable qu'une nouvelle route voit le jour dans quelques années au sud d'OURDY et de REAU, permettant ainsi de joindre les A5 A & B, sans traverser ni OURDY ni le Bourg de REAU.

Nous vous tiendrons bien entendu au courant de l'évolution de ces 2 hypothèses.

En attendant l'aboutissement de ces projets, il nous faut gérer le présent et chacun doit faire preuve de beaucoup de civisme. A ce sujet, nous nous permettons de rappeler les règles élémentaires de sécurité suivantes :

- La vitesse est limitée à 50 kms/heure sur cette route. Monsieur le Maire va d'ailleurs demander que des contrôles de vitesse soient organisés. (rappelons également que la vitesse est limitée à 30 Kms/heure dans OURDY).
- Il est demandé aux piétons de marcher sur le côté gauche de la route (dans le sens de la marche) de façon à voir arriver les véhicules en face d'eux.
- Il est demandé aux piétons et cyclistes de porter sur eux des repères lumineux ou qui réfléchissent la lumière des phares, et de marcher ou rouler en « file indienne » et non côte à côte.

Il en va de la sécurité de chacun d'entre nous.

VISITE DES ÉLUS D'UNE PLATEFORME DE COMPOSTAGE À DUNKERQUE

Au cours de la commission générale du mardi 9 septembre 2008, ayant pour objectif une présentation par des intervenants et élus du SMITOM, du projet de Déchetterie, quai de transferts des ordures ménagères et centre de compostage des déchets verts à REAU, les élus avaient demandé à visiter une installation semblable à celle qui doit être réalisée sur notre commune.



Le SICTOM a répondu favorablement à cette demande et a donc organisé une visite de l'usine de compostage des déchets verts de Dunkerque, le mercredi 29 octobre 2008.



Il en ressort une impression plutôt positive des visiteurs, compte tenu du fait qu'aucun dégagement d'odeurs n'a été constaté à l'extérieur des bâtiments.

Cependant, l'usine de Dunkerque présente deux différences notables par rapport au projet de REAU :

1/ L'usine visitée traite non seulement des déchets verts mais également des boues de station d'épuration (ce qui ne sera pas le cas de REAU), ce qui aurait pu occasionner une gêne olfactive supplémentaire.

2/ Par contre, à Dunkerque, la phase de « maturation » est effectuée sous bâtiments, alors qu'elle est prévue à ciel ouvert chez nous. Les représentants du SICTOM et de VEOLIA nous garantissent qu'en phase de maturation, la matière étant pour ainsi dire déjà à l'état de « compost », il n'y aura pas de nuisances. Il nous a semblé préférable de le constater par nous même et nous avons donc demandé au SICTOM la possibilité de visiter une usine dans laquelle la phase de maturation est à l'extérieur.

Nous vous tiendrons informés de l'évolution de ce dossier.

VANDALISME

Nous constatons de nouveau que nous sommes victimes de vandalisme sur la commune. Entre autre les abris bus à Ourdy et à l'église.

Nous déplorons ces actes et vous rappelons qu'en tant que parents, vous êtes responsable des dégâts occasionnés par vos enfants et nous vous demandons de bien vouloir intervenir auprès d'eux en les sensibilisant notamment au niveau des frais entraînés par la remise en état qui incombe à la collectivité, donc aux contribuables.

Ce genre d'expression ne relève pas d'un manque de liberté, mais d'un manque de savoir vivre et de respect des autres.

Les réparations du vandalisme coûtent beaucoup plus cher que vous ne l'imaginez !

Alors mobilisons nous afin que ces actes cessent.

RENFORCEMENT DES RESTRICTIONS SUR LA NAPPE DE CHAMPIGNY

Les mesures de limitation provisoire des usages de l'eau pour la nappe de Champigny sont donc renforcées au seuil de crise renforcée par l'arrêté préfectoral du 31 octobre 2008.

Vous retrouverez l'ensemble des informations relatives à la gestion de la sécheresse sur le site internet www.ddaf.seine-et-marne.agriculture.gouv.fr. Vous pouvez également contacter la Direction départementale de l'agriculture et de la forêt – service Police de l'eau – Cité Administrative – 20 Quai Hippolyte Rossignol – 77011 MELUN cedex ou au 01.64.41.33.87.

RAPPEL DES MESURES FIXÉES PAR L'ARRÊTÉ PREFECTORAL

- *Consommations des particuliers et collectivités*

Usages	Dès le franchissement du seuil de crise renforcée	
Lavage des véhicules	Interdit, sauf dans les stations professionnelles munies d'un système de recyclage	
Lavage des voiries, nettoyage des terrasses et façades ne faisant pas l'objet de travaux	Interdit, sauf impératifs sanitaires	
Arrosage des pelouses, des espaces verts publics et privés, des espaces sportifs de toute nature	Prélèvements en rivières et lits majeurs	Interdit
	Prélèvements par forages ou à partir du réseau communal	Interdit
Arrosage des jardins potagers et des massifs floraux	Interdit	
Alimentation des fontaines publiques en circuit ouvert	Interdite	
Remplissage des piscines privées réservées à l'usage personnel d'une famille	Interdit, sauf pour les chantiers en cours	
Remplissage des plans d'eau	Interdit	

- *Consommations pour des usages industriels et commerciaux*

Usages	Dès le franchissement du seuil de crise renforcée	
Activités industrielles et commerciales (hors ICPE)	Limitation de la consommation d'eau au strict nécessaire	
ICPE	Réductions temporaires prévues dans leurs arrêtés préfectoraux dans le respect des contraintes de sécurité des installations (1)	
Arrosage des golfs	Prélèvements en rivières et lits majeurs	Interdit
	Prélèvements par forages ou à partir du réseau communal	Interdit, sauf pour les greens autorisés entre 20h et 8h

- *Consommations pour des usages agricoles*

Usages	Dès le franchissement du seuil de crise renforcée
Irrigation des grandes cultures - (ne concerne pas l'irrigation à partir de retenues collinaires alimentées hors période de restrictions)	- Prélèvements en rivières et dans leurs lits majeurs interdits. - Prélèvements par forages interdits.
Irrigation des cultures légumières et maraîchères, y compris pommes de terre, horticulture, pépinière et culture de gazon	- Prélèvements en rivières et dans leurs lits majeurs interdits entre 8 h et 20 h. - Prélèvements par forages autorisés.
Établissements équestres au sens de la loi Développement des territoires ruraux	Idem que l'irrigation grandes cultures

REPAS DES ANCIENS

Le 20 janvier 2009 les personnes âgées de 65 ans et plus, domiciliées à REAU seront invitées à déjeuner à l'Auberge le Réau par la Municipalité pour fêter la nouvelle année.

BONS COMBUSTIBLE

Vous avez 65 ans et plus, vous êtes domicilié à REAU, le CCAS vous octroie des aides sous forme de bons de combustible.

BONS DE NOËL

Toutes personnes de 65 ans et plus, domiciliées à REAU, peuvent bénéficier d'un mandat de Noël d'un montant de 50 €. Aucune condition de ressource n'est nécessaire.

En revanche, vous devez venir en mairie pour vous inscrire le mois de vos 65 ans, muni de votre livret de famille, carte d'identité et d'un relevé d'identité bancaire.

Pour les personnes déjà inscrites, il n'est pas nécessaire de renouveler votre demande, le mandat de Noël sera versé automatiquement.

LOISIRS - MULTI JEUX

A REAU on sait s'amuser !

Si vous avez du temps libre et envie de vous divertir, venez nous rejoindre tous les mercredis après-midi à 14 heures à la salle des fêtes de REAU.

Dans une ambiance amicale et conviviale, avec des jeux de société (belote, tarot, scabbe, rami, triomino et autres) nous passons de bons moments en toute amitié et nous apprenons à nous connaître dans la bonne humeur.

Nous nous aidons aussi en faisant du covoiturage.

Alors n'hésitez pas, il y a de la

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE 2008

Mardi 11 Novembre 2008 s'est déroulée la cérémonie de commémoration du 90^{ème} anniversaire de l'armistice de la guerre 1914-1918.

A l'invitation de Monsieur le Maire, vous êtes nombreux à être venus honorer la mémoire des soldats de REAU, et plus généralement des soldats de notre Pays, morts pour la France au cours de ce conflit atroce et dévastateur.



Après un rassemblement sur le parking de la salle des fêtes, une première cérémonie était organisée au monument aux morts en présence de Didier TURBA, Conseiller Général du canton, et de nombreux élus. Monsieur Michel ROGER, Maire de REAU y a déposé une gerbe de fleurs et lu un message de Monsieur Jean-Marie BOQUEL, Ministre délégué aux anciens combattants.

Tout le monde s'est ensuite dirigé vers le cimetière où un deuxième hommage avait lieu.

COMITÉ DES FÊTES

Le 5 novembre 2008, le comité des fêtes s'est réuni pour l'élection des nouveaux membres du bureau qui sont :

- Présidente : Madame DOS SANTOS Carole
- Vice Présidente : Madame FERREIRA Sandra
- Trésorière : Madame LEFRAY Sylvie
- Secrétaire : Madame VALTON Réjane

**La vie associative se
développe sur la commune.
Trois nouvelles associations
se sont d'ores et déjà
créées.
Faites-vous connaître
auprès d'elles afin d'y
participer.**

« VIS TA FORME » (gymnastique)

L'association VIS TA FORME tient à remercier Monsieur le Maire de son efficacité et d'avoir



Harmonie et Equilibre (Qi Gong)

L'association HARMONIE ET EQUILIBRE souligne les efforts consentis par la mairie en matière de mise à disposition de la salle des fêtes, et se ravit de proposer à tous une véritable pratique d'harmonisation énergétique.

Composition du bureau :

Présidente : Madame DAGUET Christiane
Trésorière : Madame ROUSSEAU Audrey
Secrétaire : Madame DAY Mieu Chan



Renseignements au : 06.24.31.29.93

VITADANCE (danse)

L'association VITADANCE remercie la municipalité pour la mise à disposition de la salle des fêtes, et est heureuse de vous proposer différents type de danse : danse de salon, salsa-afro caribéen, Hip-Hop, danse contemporaine (moderne jazz), danse orientale ...

Composition du bureau :

Présidente : Madame DUSSAUT Claudine
Trésorière : Madame BUCHER Sabrina
Secrétaire : Madame LOUMI Malika
Vice-secrétaire : Madame CAIRO Marie-Kelly



Renseignements au : 06.17.05.56.85

E-mail : vitadance@orange.fr

GRAND LOTO

Samedi 6 décembre à la salle des fêtes de REAU, la maison de retraite du Plessis Picard a organisé un grand loto au profit du Téléthon.

En effet les recettes de cette manifestation seront reversées pour le téléthon, par le biais du Lions Club de Milly-la Forêt.





INAUGURATION DE LA FABRIQUE DES MACARONS DE REAU



Pour son 40^{ème} anniversaire, le 18 décembre, le Maire a inauguré la fabrique des macarons fondants de Réau, en présence des conseillers municipaux, des personnes âgées du club de Moissy/Réau, ainsi qu'une classe de l'école communale.

Une visite des locaux, ainsi qu'une démonstration ludique de la fabrication des macarons leur a été proposée.

Une première pour cette petite société née à Rebais en 1968 et reprise à Réau en 1993 par Florence et Thierry DELHAYE.

SOLIDARITÉ

A l'occasion des fêtes de Noël, pour répondre à un impérieux devoir de solidarité et de civisme, le Château du Plessis Picard et toute son équipe invite à déjeuner les personnes âgées de 75 ans et plus isolées et esseulées de la commune, pour le partage d'un moment de convivialité et d'échange, le 25 décembre à midi.

Pour tous renseignements, contacter Madame ROGER, Directrice de la maison de retraite au 01.60.63.66.20.



Communiqué de la Caisse d'Assurance
Maladie de Seine-et-Marne

CONSIGNES DE SECURITÉ

A QUOI SERVENT LES SIRENES

☞ A vous avertir que vous êtes exposés à un danger immédiat : nuage toxique, accident nucléaire, tempête, inondation, attaque aérienne etc...

☞ A permettre à chacun de prendre immédiatement les mesures de protection. L'alerte est ensuite confirmée par la radio ou la

Bleu, France Info...), France 3, RFO, radios ou télévisions locales.

Dans quelques cas spécifiques (rupture de barrage, raz de marée, inondation brutale ...), rejoignez un lieu sûr, c'est-à-dire non exposé au phénomène (par exemple un lieu en hauteur en cas d'inondation).

N'oubliez pas de disposer d'objets de



! Attention, ne pas le confondez pas :

- ☞ avec le signal d'essai des sirènes du 1^{er} mercredi de chaque mois à midi (une minute 41 seulement)
- ☞ avec les signaux plus brefs définis pour les risques quotidiens : accidents, incendies (appel pompiers),
- ☞ avec le signal « corne de brume » annonçant un risque imminent de rupture de barrage hydraulique

●————●
30 secondes

RAPPELEZ-VOUS :

La radio ou la télévision est votre moyen d'information pour connaître la situation et les consignes de sécurité à suivre.

A NOTER

Mardi 6 janvier 2008

20 heures à la salle des fêtes

REUNION PUBLIQUE

Dimanche 8 Février 2008

15 h 30 à la salle des fêtes

CHORALE

*Représentation musicale organisée par la
Municipalité*

« entrée gratuite »

Dimanche 11 Janvier 2009

14 h 30 spectacle

+

Galette

Organisé par le Comité des Fêtes

*N'oubliez pas de conserver vos sapins
et de les apporter, nous les brûlerons
ensemble.*

Le Maire, les Adjointes, les Conseillers Municipaux



ainsi que le personnel communal



vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année.